



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 22 novembre 2024

Objet : Question parlementaire n° 1546 du 19 novembre 2024 de Monsieur le Député Jeff Engelen concernant « Mise en oeuvre du plan national intégré en matière d'énergie et de climat ».

Madame la Ministre,

En date du 19 novembre 2024, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et du Ministre des Finances.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Jeff Engelen.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des Travaux
publics

(s.) Yuriko Backes